

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 9 Avril 2018

Date de convocation : 4 avril 2018

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 15 Procurations : 4

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Corinne PANATIER.

EXCUSÉS : Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Michèle NAVARRO

PROCURATIONS : Antoine CUYAUBERE à Marie-Françoise CAPELANI, Marie-Joëlle DEBATY à Martine BERT, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2018-24 : Affectation des résultats 2017 – Budget principal

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur Marc CANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
Statuant sur l'affectation des résultats d'exercice 2017
Considérant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	184 728,41 €
- Un déficit reporté de :	0,00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	184 728,41 €
- un déficit d'investissement de :	51 328,38 €
- un déficit des restes à réaliser de :	177 884,00 €
Soit un besoin de financement de :	229 212,38 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : excédent	184 728,41 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	184 728,41 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	51 328,38 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE l'affectation des résultats 2017 pour le budget principal présentée ci-dessus.

VOTE

POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/04/2018

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/04/2018